

**DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE
COMMUNE DE SCIONZIER**

**REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE
ARRÊTÉ N°AMV2023_054**

Objet : Arrêté de circulation

Le Maire de Scionzier,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2211-1, L.2212-2, L.2212-5, L.2213-1, L.2213-6,

VU le Code de la Route

Vu la demande présentée par l'entreprise SMTP SADDIER MAURICE TRAVAUX en date du 21 Mars 2023.

CONSIDERANT qu'il y a lieu de réglementer la circulation durant les travaux de doublement de voie au niveau de la sortie Scionzier de l'A40,
Rue César Vuarchex.

ARRÊTE

ARTICLE 1 : En raison de ces travaux, un accès sur la Rue César Vuarchex sera créé pour permettre l'entrée et la sortie des véhicules accédant à la base vie **du Lundi 17 Avril 2023 au vendredi 28 Juillet 2023**. La vitesse sera également limitée à 30 km/h.

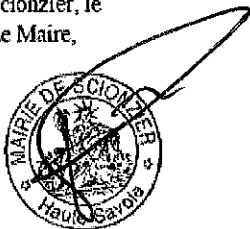
ARTICLE 2 : La signalisation réglementaire sera mise en place par l'entreprise.

ARTICLE 3 : L'accès des véhicules de sécurité et des riverains devra être maintenu en permanence.

ARTICLE 4 : Monsieur le Directeur Général des services est chargé de l'application du présent arrêté dont ampliation sera adressée aux services de Gendarmerie, Pompiers, Police Municipale et à Monsieur le directeur des Services Techniques Municipaux.

Le Maire de Scionzier certifie que le présent arrêté a été affiché et publié sur le site internet de la Mairie de Scionzier.

Pour extrait conforme au
registre des arrêtés
Scionzier, le
Le Maire,



A Scionzier, le 21/03/2023

Le Maire

